

pas aperçue, et j'allai vers d'autres lieux.

Ah! pourquoi suis-je entré dans cet appartement? Jamais je n'éprouvai pareille frayeur. Que vous en dirai-je? C'était comme un vaste cimetière, rempli des cadavres de gens de ma race. D'immenses tonneaux de verre, de douze à quinze fois ma hauteur, sont pleins de tristes restes de mes semblables; dans de vastes galeries, longues de plusieurs pieds, sont des milliers d'insectes, attachés sur de hautes baguettes d'acier qui furent leurs instruments de supplice. Quels crimes avons-nous donc commis? Vous appelez cela de l'entomologie.... ma petite raison me dit que vous faites bien d'étudier la puissance et la bonté de Dieu jusque chez nous; mais votre science nous coûte cher! Je quittai promptement ces endroits lugubres, sans accorder un regard à cent pierres, coquilles et autres choses; mes yeux affligés de tant d'horreurs n'en pouvaient plus.

Je me dirigeai vers la salle d'étude, voulant profiter, pour la visiter, du temps de la classe. J'allais y entrer, lorsque je vis que les élèves des classes supérieures y étaient réunis: peut-être me suis-je trompée, mais j'ai cru comprendre qu'on s'occupait de lecture et de prononciation.

Quelque temps après vint le congé, qui fut employé en promenades et amusements variés, suivant les âges des élèves. Hélas! la retraite, juste châtiment de la nonchalance, n'est point inconnue en ce pays.

Le soir arriva. Je m'étais introduite à la salle de récréation. Sans qu'on me remarquât, je parcourus tous les groupes. De ce côté, on mène sagement et gravement une savante partie de cartes; là, on s'étudie devant un damier à éviter certains accidents peu agréables, qui arrivent parfois aux joueurs inexpérimentés. Je vois l'air grave des doyens de la communauté: ils causent sans doute des terreurs du baccalauréat qui approche. Un peu plus loin une réunion de petits se racontent leurs exploits de l'après-midi et préfèrent les traîneaux à tous les plaisirs du monde.

Enfin, le silence se fit, et l'on alla se reposer des fatigues de la journée. J'en fis autant moi-même, et ce matin, je me suis permis de babiller bien trop longtemps. Aussi, je me tais de suite, ayant fort regret de vous avoir entretenus aussi longuement. Mais, encore une fois, vous me pardonnerez sachant que je suis

UNE ABELLE VOYAGEUSE.

L'Abelle.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit "

QUÉBEC, 23 MARS 1878.

Monsieur L.-F.-N. Maingui.

Qui regit vitæ, Deo vivit. S. Gregor.

Un jour, M. Emery faisait la visite d'un des séminaires de S. Sulpice, à

Clermont. Il y trouva un vénérable prêtre, membre de la compagnie, M. de Rochebrune, qui se désolait de ne pouvoir rendre à la maison tous les services qu'il aurait voulu. Pour le consoler, M. Emery lui dit: " Je vous décharge de tout emploi, à l'exception d'un seul qui est d'édifier la communauté par vos exemples et de l'édifier tellement que, si par malheur le règlement vient à se perdre, on le retrouve tout entier dans votre conduite." Le bon vieillard fut si touché de ces paroles qu'il prit sur le champ la résolution de s'y conformer la lettre.

C'est ainsi que M. Maingui a compris ses devoirs. Depuis 1848, date de son entrée au Petit Séminaire, où il a été successivement externe et pensionnaire, devenu élève du Grand Séminaire en 1857, puis prêtre auxiliaire en 1861, agrégé en 1864, membre du conseil en 1870, à toutes les époques de sa vie, il est demeuré toujours le même, un modèle de régularité. On aurait pu retrouver dans sa conduite, comme dans celle de M. de Rochebrune, l'expression vivante de la règle du Séminaire, où il a tour à tour édifié comme écolier, comme séminariste et comme prêtre. Mais plus heureux que M. de Rochebrune, malgré l'état d'une santé toujours chancelante, il a pu se rendre très-utile dans les différents emplois qui lui ont été confiés.

Cet amour du devoir qui est comme le trait caractéristique de l'âme de notre regretté défunt, il l'avait puisé dans l'éducation de sa famille et dans l'exemple de ses excellents parents. Son père, M. Louis Maingui, sa mère, Mme Hélène Petitclerc, étaient voués à la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Ils étaient venus se fixer au faubourg St-Jean de Québec, après avoir habité quelques années à Notre-Dame de Foye. Mgr Baillargeon, alors curé de Québec, les avait pris tous deux en singulière estime: il les avait associés à ce petit groupe de personnes charitables qui s'occupaient du soin des pauvres avant la fondation de la Société de St-Vincent de Paul et qui acceptaient la charge de distribuer ses aumônes. Après leur mort, Mgr Baillargeon s'intéressa aux enfants qui survivaient et c'est en partie grâce à la protection que lui accorda ce bienfaisant prélat, que M. Maingui put faire son cours d'études au Petit Séminaire.

Il y obtint d'excellents succès: en effet, dans ses classes d'humanités, il disputait les premières places à son confrère, E. Renault, devenu plus tard rédacteur du *Courrier du Canada* et à P. J. Nadeau, aujourd'hui avocat employé au greffe. Mais l'étude des sciences devint pour lui le vrai domaine où se développèrent ses aptitudes: il ne fut plus pos-

sible de lui ravir la palme quand il s'est agi des sciences exactes et, en particulier, des mathématiques. Le baccalauréat-ès-arts lui fut conféré en 1857: c'était le meilleur certificat qu'il pût recevoir de ses travaux et de la variété de ses talents. Si le Prix du Prince de Galles eut été fondé en 1857, M. Maingui l'aurait obtenu, et même il aurait laissé un excédant de 8 points et 6 dixièmes sur les 4-5 exigés pour cet honneur. A l'examen des sciences, il ne perdait que 13 points et 8 dixièmes sur les 19 points qui étaient alors affectés aux matières de fin d'année.

Ce talent remarquable pour les sciences n'est pas demeuré stérile: il l'a cultivé après son cours classique, et c'est ce qui lui a valu l'honneur de s'associer à un travail important publié par M. Chs. Baillargé, Ingénieur. Le 16 novembre 1871, Mgr Langevin pria M. le Supérieur, au nom d'une commission nommée par le Conseil de l'Instruction Publique, de vouloir bien vérifier ou faire vérifier le fameux théorème qui consistait à réduire le cubage de tous les corps à une seule règle: c'était en quelque sorte, demander à faire passer au creuset d'un calcul exact et rigoureux, le tableau stéréométrique de M. Baillargé. M. Maingui fut chargé de cet analyse difficile. Il y consacra de longues heures. Déjà, le 25 novembre, il entrevoyait la solution désirable et il écrivait à M. Baillargé: " Je poursuis actuellement certaines études théoriques sur cette formule que vous allez rendre fameuse.

" Plus on étudie, plus on approfondit cette formule du cubage des corps, plus on est enchanté de sa simplicité, de sa clarté, et surtout de sa grande généralité.

" Aussi ne puis-je que faire des vœux pour qu'elle prenne dans la théorie comme dans la pratique, la place qui lui est due et qu'ainsi vos efforts soient pleinement couronnés de succès."

Quelques semaines plus tard, M. Maingui transmettait à M. Baillargé une " Démonstration générale et discussion de la formule stéréométrique." Notre savant ingénieur a publié cette démonstration en 1873 avec une Lecture faite devant la société littéraire et historique de Québec. Le nom de M. Maingui sera donc attaché à celui de M. Baillargé qui a reçu tant de titres honorifiques.

On ne sera pas surpris de voir qu'on ait pensé à confier à M. Maingui l'enseignement des mathématiques. En effet, ses services furent demandés par le Petit Séminaire de Ste Thérèse, et avec la permission de ses supérieurs, pendant 2 ans et demi en 1858, 62 et 64, il fut professeur de sciences dans cette maison. De là l'attachement sincère que notre regretté défunt conserva le reste de sa